

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 5 (1990)
Heft: 4: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion du 65ème anniversaire de Bruno Mühlethaler

Le 11 novembre de cette année Bruno Mühlethaler a fêté son 65ème anniversaire. Cet événement, lié pour la plupart d'entre nous à la fin de l'activité professionnelle, me donne l'occasion de revenir sur l'oeuvre d'un homme qui a mis son énorme savoir, son expérience professionnelle et sa capacité de travail entièrement au service de la sauvegarde de notre patrimoine culturel et a rendu des services inestimables à la conservation des monuments historiques au niveau national.

Bruno Mühlethaler a étudié la chimie à l'EPF-Zurich, c'est en 1957 qu'il termine ses études et soutient sa thèse dirigée par le Professeur H. Hopf. C'est dans l'industrie privée que Bruno Mühlethaler a passé les premières années de sa carrière professionnelle. En 1958, il entre au Musée national suisse où il est tout d'abord chargé de la création du laboratoire de physique et de chimie puis de la section de recherche en conservation. C'est en 1986 qu'il quitte le Musée national suisse pour l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art à Zurich. Ses études scientifiques dans le domaine des colorants chimiques et plus particulièrement ses travaux de recherche sur les pigments et les liants l'ont vite fait connaître au-delà des frontières de notre pays. En quelques années sa compétence est reconnue au niveau international. Sa nomination comme consultant de la Commission fédérale des monuments historiques a permis à notre pays de s'assurer la collaboration d'un spécialiste compétent qui nous impressionne non seulement par son esprit méthodique et exact mais encore par sa faculté de comprendre et de saisir les problèmes particuliers pour lesquels on le consulte, par son éthique professionnelle et enfin par son attitude positive face à chaque tâche qui lui incombe. Ses interventions au cours des discussions sont toujours empreintes d'une sobre sérénité, ses rapports se caractérisent par une objectivité quelque peu laconique. Tous ceux qui ont travaillé avec Bruno Mühlethaler le savent, on peut faire confiance à sa capacité de jugement. – Bruno Mühlethaler peut compter sur un large réseau de relations. En l'espace de quelques années, il s'est fait une place parmi les plus grands spécialistes de la conservation. Sa compétence fait autorité à l'étranger où il est souvent consulté. B. Mühlethaler est membre de l'International Institute for Conservation (IIC), du comité technique de Corpus Vitrearum et du groupe de travail 'Projet Nucléart' du centre d'Etudes nucléaires de Grenoble ce qui montre à quel point ses compétences sont appréciées au niveau international. Parmi ses publications je ne citerai ici que le petit manuel sur la technique de la conservation (Berne 1967) auquel il faudrait ajouter un nombre important d'essais très variés dans des revues spécialisées et des publications en hommage en Suisse et à l'étranger.

Nous présentons à Bruno Mühlethaler tous nos voeux à l'occasion de son anniversaire et le remercions sincèrement

P E R S O N A L I A

de tout ce qu'il a entrepris pour la conservation de nos anciens bâtiments et de leurs équipements et aussi pour son oeuvre au service du patrimoine de notre pays. Nous sommes convaincus, compte tenu de son attitude face à la vie et vis-à-vis de sa profession, que ce 65ème anniversaire ne représente pas pour Bruno Mühlethaler un aboutissement mais n'est qu'un moment d'une vie bien remplie et que nous pourrons continuer à l'avenir à compter sur sa collaboration.

Alfred A. Schmid

La direction du projet de l'IVS

C'est le 1er novembre dernier que Roland Flückiger a pris ses fonctions de responsable de la section Topographie au sein de la direction du projet 'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse' (IVS) qui continue d'être assumée par Hanspeter Schneider. La section Historique de l'IVS est placée sous la responsabilité de Urs A. Müller. Adresse: Direction du projet IVS, Finkenhubelweg 11, 3012 Berne

Autres mutations

Association suisse des archéologues cantonaux

Démission de la présidente: Beatrice Ruckstuhl, archéologue cantonale, Schaffhouse

Nouveau président: Jakob Bill, archéologue cantonal, Service de la conservation des monuments historiques et d'archéologie du Canton de Lucerne, Frankenstrasse 9, 6002 Lucerne

Association des Conservateurs suisses de monuments historiques (ASMH)

Le mandat du président de l'ASMH, Jürg Ganz, conservateur des monuments historiques du Canton de Thurgovie, touche à sa fin. Son successeur pour 1991 a été élu en la personne de Michel Hauser, conservateur des monuments historiques du Canton du Jura, Office du patrimoine historique du canton du Jura, Hôtel des halles, C. P.28, 2900 Porrentruy

Vo